Zeitschrift: Sinfonia : offizielles Organ des Eidgenössischen Orchesterverband =

organe officiel de la Société fédérale des orchestres

Herausgeber: Eidgenössischer Orchesterverband

Band: 17 (1956)

Heft: 8

Rubrik: Procés-verbal de la 36e assemblée des délégués de la S.F.O.,

dimanche 29 avril 1956 à l'Hôtel Schweizerhof à Berne

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Schweizerische Monatsschrift für Orchester- und Hausmusik Offizielles Organ des Eidg. Orchesterverbandes

Revue suisse mensuelle pour l'orchestre et la musique de chambre Organe officiel de la Société Fédérale des Orchestres

Erscheint monatlich / Paraît mensuellement

Redaktion: Prof. Dr. A.-E. Cherbuliez, Birmensdorferstraße 48, Waldegg-Uitikon a. A.

Procés-verbal de la 36° assemblée des délégués de la S.F.O., dimanche 29 avril 1956 à l'Hôtel Schweizerhof à Berne

(Traduction résumée)

Ordre du jour:

- 1. Salutations,
- 2. Nomination des scrutateurs et contrôle des présences,
- 3. Procès-verbal de l'assemblée des délégués du 20. 3. 55 à Bellinzona,
- 4. Rapport annuel 1955,
- 5. Rapport du bibliothécaire 1955,
- 6. Comptes 1955, Rapport des vérificateurs,
- 7. Propositions du Comité central,
- 8. Cotisations 1956,
- 9. Propositions des sections,
- 10. Budget 1956,
- 11. Nomination d'une section vérificatrice,
- 12. Désignation du lieu de la prochaine assemblée des délégués,
- 13. Divers et imprévus,
- 14. Nomination des membres vétérans de la S. F. O.

1. Salutations. A 09 h 30 précises, M. Botteron, Président central, ouvre l'assemblée en adressant à tous les participants les salutations d'usage. Il remercie tout d'abord la section organisatrice, le «Berner Musikkollegium», et spécialement son Président M. le Dr Fallet, membre de la commission de musique. Il salue aussi très cordialement les representants des autorités fédérales, cantonales et communales, MM. Dr Uzler du Département fédéral de l'Intérieur, Dr Moine, Conseiller d'Etat et Directeur de l'Instruction publique du canton de Berne, Grütter, Conseiller communal et Directeur des finances. Le Président central profite de cette occasion pour remercier très chaleureusement les représentants des autorités de leur appui moral et financier. Il salue également M. Rumpel, Président d'honneur de la Société fédérale de Musique ainsi que les représentants de la presse pour la compréhension dont ils font preuve, les membres d'honneur de notre société MM. Mathys et Fessler, Président de la commission de musique, et MM. le professeur Cherbuliez, rédacteur et Kündig, éditeur de notre périodique «Sinfonia».

M. Botteron donne ensuite connaissance des excuses suivantes:

M. Liengme, caissier central, qui a dû nous quitter par suite du décès de son frère,

M. G. Huber, membre d'honneur, Zurich, en deuil,

M. E. Gschwind, membre d'honneur, Granges,

M. R. Waldisberg, membre d'honneur, Kriens,

M. C. Olivetti, membre d'honneur, Stäfa,

M. Dr Gafner, Président du Conseil d'Etat, Berne,

M. E. Schmid, Président central de la Société fédérale de musique.

Il remercie encore tous ceux qui, durant l'année écoulée, ont voué leur temps et leurs peines à la S. F. O. Une pensée de reconnaissance s'en va également aux membres décédés de nos sections.

2. Nomination des scrutateurs et contrôle des présences. Scrutateurs nommés par l'assemblée: MM. Brandenberg, Baar, Baumgartner, Lucerne, Lindenberger, Wetzikon et Mlle Käthi Blaser, Gerlafingen.

Liste des présences:

Comité central: Robert Botteron, président, Berne; Paul Schenk, viceprésident, Wil; Louis Zihlmann, secrétaire, Soleure; Ernest Roos, bibliothécaire, Lützelflüh.

Commission de musique: G. Fessler-Henggeler, chef d'orchestre, Baar président; Prof. Dr A.-E. Cherbuliez, Uitikon, Dr Ed. M. Fallet, Berne. Membres d'honneur: Ernest Mathys, Berne.

Hôtes: Dr Moine, Directeur de l'instruction publique du canton de Berne; Conseiller national Grütter, Directeur des finances de la ville de Berne; Dr Uzler, représentant du Département fédéral de l'Intérieur; 149 délégués officiels représentant 70 sections. 36 sections sont excusées. 27 sections ne sont pas représentées ni excusées: Aarau, OV — Altdorf, Männerchor-O — Bäch, OV Höfe — Berne, Berner Konzert- und Unterhaltungs-O — Brunnen, O. d. Musik-

gesellschaft — Château-d'Oex, O. Stella — Cortaillod, O. — Dagmersellen, OV — Davos, OV — Dietikon, OV — Einsiedeln, OV — Flums, Kirchenorchester — Goldach, OV — Lyss, OV — Malters, OV — Niedergösgen, OV — Rüschlikon, OV — Schmerikon, OV — Schwyz, O. — Thalwil, OV — Thusis, OV — Trübbach, Unterh.-O. — Turbenthal, Tösstaler KO — Vallorbe, O. — Wattwil, OV — Zurich, OG — Zurich-Schwamendingen, Kirchen-O.

- 3. Procès-verbal de l'assemblée des délégués du 20. 3. 55 à Bellinzone. Ce procès-verbal a été publié dans le numéro 4/5 1955 de «Sinfonia». Il est accepté avec remerciements.
- 4. Rapport annuel 1955. Le rapport annuel du Président a paru dans le numéro 1/2 1956 de «Sinfonia». Sur proposition du vice-président P. Schenk, ce rapport est accepté avec remerciements. Profitant de cette occasion, M. Schenk adresse au Président central en fonction ses plus vifs remerciements pour tout le travail accompli.
- 5. Rapport du bibliothécaire. Ce rapport a paru dans le numéro 1/2 1956 de «Sinfonia». Il est accepté. De sincères remerciements sont adressés au bibliothécaire central M. Roos pour tout le travail fourni.
- 6. Reddition des comptes 1955, Rapport des vérificateurs. Les comptes 1955 ont paru dans le numéro 4/5 1956 de «Sinfonia». Ils sont clos par un déficit de fr. 1224.—. A remarquer toutefois que des amortissements importants ont été faits sur la bibliothèque et les catalogues. Le fonds de musique a augmenté de fr. 135.50.

Au nom des sections vérificatrices M. Hirschi, Moutier, recommande à l'assemblée d'accepter ces comptes et remercie le caissier central de son travail exemplaire. A l'unanimité les comptes sont acceptés.

7. Propositons du comité central (voir «Sinfonia» 3/1956):

a) Conférence des présidents 1956/57: Au vue des bonnes expériences faites le comité central a décidé hier de reprendre ces conférences dans son programme d'activité 1956. — M. le Dr Fallet, Berne, appuie la chose. La dernière conférence a été des plus intéressantes. Il remercie M. le prof. Cherbuliez de son très intéressant exposé.

b) Cours de perfectionnement: Par suite du nombre trop restreint d'inscriptions les cours de contrebasse et batterie n'ont pas pu avoir

lieu. Malgré cela, ces cours seront à nouveau annoncés en 1956.

c) Cours pour la confection d'anches pour bassons : Les participants du dernier cours demandent qu'il soit renouvelé. Ils s'en sont déclarés très satisfaits.

Le cours pour confection d'anches de hautbois n'a pas pu avoir lieu, un seul intéressé s'étant inscrit. Malgré cet échec, le comité central prévoira à nouveau un tel cours. Les présidents des sections sont priés d'en informer leurs membres.

M. Dr Hess, Rapperswil, demande si des personnes non membres de nos sections peuvent participer à ces cours. Le Président central estime qu'il faut

laisser aux sections le soin d'examiner si une telle participation serait dans leur intérêt.

En résumé, il est décidé que les conférences de présidents ainsi que les cours de contrebasse, batterie et confection d'anches pour hautbois et bassons figureront au programme d'activité 1956.

d) L'école et la musique: Le comité central n'a plus pu orienter les sections sur la question, cette dernière ayant été soulevée lors des conférences de présidents, il y a quelques semaines seulement. Le Président central

fait à ce sujet un exposé qui paraît dans «Sinfonia» (page 113).

M. Zurbuchen, Thoune, relève que le sport prend possession de la jeunesse. En lui-même, le sport ne gène nullement à l'homme. Mais la jeunesse pratique un sport passif. Elle ne crée plus, n'a plus de fantaisie, de sensibilité. Elle peut donc être acquise à la musique. A Thoune, l'enseignement de la flûte douce a été introduit dans les écoles moyennes. Elle prépare l'enfant à l'étude d'un autre instrument. Dans le canton de Berne où se problème trouve l'appui des instances supérieures, M. Zurbuchen entrevoit le succès. Dans les endroits où la flûte douce est utilisée, il serait recommandé de se procurer les instruments de la même fabrique pour s'assurer une tonalité égale. M. Zurbuchen recommande à toutes les personnes présentes de soutenir partout où cela est possible les efforts qui se font dans cette direction.

M. le Conseiller d'Etat Dr Moine a pris connaissance avec intérêt de la résolution et la soumettra volontiers à la prochaine conférence des directeurs de l'instruction publique. L'ancienne loi bernoise sur les écoles, datant de 1856, sera remplacée par une nouvelle qui sera probablement soumise au peuple l'automne prochain. Il compte sur un appui de la part des membres de nos orchestres. Cette nouvelle loi prévoit le subventionnement, dans les écoles moyennes, de l'enseignement d'instruments de musique, ce dernier restant du ressort des communes. Les communes pourront engager un maître de musique pour un certain nombre d'heures. Le canton participera aux frais qui en résulteront. — L'assemblée prend note de ces intéressantes indications avec satis-

faction.

M. Haslebacher, OV Münsingen, relève deux points:

1. Les manifestations organisées en commun avec les sociétés chorales, spécialement les choeurs d'églises, étendent le cercle des auditeurs et produisent des résultats satisfaisants.

2. L'enfant est beaucoup absorbé par les organisations et sociétés de jeunesse. Il n'a pas assez de temps pour se détendre. La musique et le chant en famille sont à la portée de tous. Ils développent l'esprit familial. Les sociétés orchestrales ou les communes devraient pouvoir mettre des instruments à disposition des familles modestes.

M. Botteron, président central, estime qu'une vie en société tout autant qu'en famille stimule l'enfant. Il se remémore avec plaisir le temps consacré, alors qu'il était enfant, à la préparation d'un concert. Malgré cela il lui restrait le

temps nécessaire pour s'ébattre dans la rue.

M. Leibundgut, Münsingen, rappelle qu'il a déjà fait allusion, lors d'une

assemblée précédente, à l'utilité qu'il y aurait de créer une institution en mesure de céder gratuitement ou à prix réduit des instruments de musique.

Selon l'avis du président central M. Botteron, une telle suggestion dépasse le cadre de notre société. Nos moyens financiers ne nous permettent pas de l'envisager.

M. Jeanprêtre, O. de chambre, Bienne, propose de biffer ou modifier le paragraphe 2 de la résolution afin que l'enseignement de la flûte douce ne soit prévu que dans les classes inférieures.

Après une discussion nourrie, la résolution suivante sera présentée :

«L'assemblée des délégués de la Société fédérale des Orchestres, réunie à Berne, le 29 avril 1956, a l'honneur de soumettre les voeux suivants à l'attention de la conférence des directeurs de l'instruction publique de Suisse:

- 1. Afin d'intéresser davantage la jeunesse à la musique instrumentale et par là même la préparer à une saine utilisation de ses loisirs, la Société fédérale des orchestres estime qu'il est recommandable qu'une attention toute spéciale soit vouée à l'enseignement de cette musique dans les écoles moyennes et, dans la mesure du possible, dans les écoles primaires, soit par l'introduction d'un enseignement gratuit ou le subventionnement des communes.
- 2. L'enseignement de la flûte douce dans les classes inférieures des écoles primaires préparerait à l'étude ultérieure d'un autre instrument.»

Cette résolution est votée à l'unanimité.

- M. Mathys, Berne, membre d'honneur, propose que l'exposé du président central paraisse dans «Sinfonia» ou qu'il en soit donné connaissance, par circulaires, à des milieux plus étendus. Une copie pourrait être adressée aux cantons. Cette proposition est admise.
- e) A chats d'oeuvres pour la bibliothèque en 1956 : Le crédit demandé de fr. 2000.— est accordé à l'unanimité.
- M. Hostettler, Winterthour, estime qu'il manque dans notre bibliothèque des oeuvres chorales avec orchestre.
- M. Fessler, président de la commission de musique, répond que ce désir peut difficilement être pris en considération. Il est exact que la bibliothèque possède un petit nombre d'oeuvres orchestrales avec choeurs. Mais l'intérêt des sections est aussi minime. Durant l'année écoulée, aucune proposition d'achat nous a été faite par les sections. La commission de musique estime préférable de s'en tenir à des oeuvres instrumentales. Elle a choisi hier, lors d'une séance, une quarantaine d'oeuvres dont elle recommandera l'achat.
- M. Botteron, président central, prie la commission de musique de retenir la question de la section Winterthour qui pourrait rendre service à des jeunes chanteurs ne possédant pas encore de répertoire.
- M. Hess, Winterthour, trouve qu'il manque, dans notre bibliothèque, un choix de bons arrangements pour petits orchestres. Les petites sections en aurait besoin.
- M. Botteron, président central, recommande aux sections de faire des propositions à la commission de musique.
 - M. Monnier, Neuchâtel: Bien qu'il soit membre de la S. F. O. depuis 12

ans, c'est la première fois que l'Orchestre de chambre de Neuchâtel se fait représenter à l'une de nos assemblées des délégués. A la suite d'un échange de correspondance avec le président central, la section de Neuchâtel est prête à mettre le catalogue de sa propre bibliothèque à disposition du comité central afin que les sections puissent en prendre connaissance. Toutes les sections sont invitées à faire de même.

- M. Botteron, président central, relève que de telles demandes ont déjà été faites mais sans succès.
 - 8. Propositions des sections. Aucune n'est parvenue.
- 9. Fixation de la cotisation 1956. La proposition du comité central de maintenir à fr. 1.— la cotisation par membre, membre libre et exécutant est acceptée à l'unanimité. Le président central rappelle que la cotisation centrale est due pour tous les exécutants à l'exception des musiciens professionnels payés.
- 10. Budget 1956. Le budget a été publié dans le numéro 4/5 1956 de «Sinfonia». Il est accepté sans discussion.
- 11. Nomination d'une section vérificatrice. L'orchestre de chambre de Moutier qui a fonctionné deux ans n'est plus rééligible. Par contre l'Orchestre de chambre de Bienne fonctionnera encore l'année prochaine. Une proposition est faite en faveur de l'orchestre de Granges. Elle est acceptée.
- 12. Désignation du lieu de la prochaine assemblée des délégués. Seule la section de Bulle s'est déclarée disposée à organiser l'assemblée des délégués 1957.
- M. Botteron, président central, fait remarquer que la plupart des dernières assemblées se sont données en Suisse centrale et que c'est avec plaisir que nous aurions vu une section de Suisse orientale s'annoncer, les orchestres de cette région ayant à plusieurs reprises renoncé à participer à nos assemblées à cause de la distance.
- M. le Dr Rüedi, Coire, et M. Hostettler, Winterthour, appuient la proposition de Bulle.
- M. Steinauer, Bulle, déclare que sa section a décidé de se mettre à disposition en vue de l'organisation de la prochaine assemblée afin de créer un lien plus étroit avec la S. F. O. et faire connaître davantage la Gruyère, un des plus beaux coins de la terre.

Le Président central remercie chaleureusement la section de Bulle.

A une forte majorité, l'assemblée décide de tenir ses prochaines assises à Bulle. Cette section adresse encore ses remerciements à l'assemblée.

13. Divers et imprévus. Sur une proposition de la section de Thoune, le comité central a adressé aux sections un questionnaire en vue de l'établissement d'une liste de membres disposés à venir en aide à d'autres sections, en cas de besoin. 15 sections ont déjà donné des noms de membres. Le comité central suit la question et désignera, dans le courant de l'année, le lieu où les adresses pourront être demandées. Il attend encore d'autres réponses.

Le Président central donne connaissance que les tarifs de la «Suisa» pour les droits d'auteurs seront renouvelés le 1er janvier 1957. Les tarifs restent sensiblement les mêmes que jusqu'ici. Seuls quelques points de rédaction sans grande portée pratique sont modifiés.

La section de Nyon nous a fait remarquer que la radio organise des manifestations publiques avec programmes radiophoniques qui nuisent aux sociétés locales. Le comité central est invité a examiner la question. Il la suivra et fera

rapport en temps et lieu.

M. Tanner, Binningen, remarque que le matériel de la bibliothèque doit être rendu en ordre et propre. Il arrive que des coups d'archet doivent y être apposés, ce qui prend du temps et demande des connaissances. De telles indications doivent être radiées après les concerts, pour être remises par le prochain directeur. Il demande si ces indications ne pourraient pas être laissées dans les partitions.

M. Roos, bibliothécaire central, répond qu'il n'a pas le temps d'effacer luimême les indications faites dans les partitions. De bonnes indications seraient souhaitables. Mais il s'agit généralement de doigtés ou coups d'archets personnels et, à ce sujet, les avis sont partagés. M. Roos recommande de s'abstenir totalement de mettre des indications dans les partitions avec des stylos à billes. Si des musiciens veulent le faire, qu'ils achètent les partitions. En outre les oeuvres qui reviennent incomplètes à la bibliothèque sont dépréciées. Les sections ne peuvent pas travailler avec une partie du matériel seulement.

M. Hostettler, Winterthour, revient sur le lieu (Bulle) de la prochaine assemblée des délégués. Il désirerait qu'elle ait lieu pendant que sont donnés les

billets du dimanche.

Le Président central relève que les délégués eux-mêmes ont en son temps

désiré que les assemblées aient lieu à une période plus chaude.

M. Dr Rüedi, Coire, fait remarquer que ces amis grisonnais et lui-même ont toujours le plus long trajet à faire. Malgré cela il préfère visiter la Gruyère et Bulle à une saison plus tempérée.

M. Steinauer, Bulle, pense qu'il ne sera pas possible de prévoir l'assemblée

en mars déjà.

Le Président central se fait un plaisir de relever que les sections les plus éloignées sont celles qui prennent le plus facilement part aux assemblées.

M. Dr Hess, Rapperswil, désirerait savoir si l'école de lutherie de Brienz ne serait pas en mesure de fournir des violons à prix réduits, comme cela se fait pour les skis.

M. Vermeer, Freidorf-Bâle, luthier, ne croit pas la chose possible. Il veut examiner si sa maison (Hug & Co.) ne pourrait pas fournir des instruments à bon marché ou même gratuitement. L'assemblée applaudit à cette initiative.

M. Mathys, membre d'honneur, se fait un devoir de relever qu'avant de terminer cette assemblée il lui semble indispensable de remercier le comité central pour le très gros travail qu'il accomplit. En tant que membre fondateur de la S. F. O. il a assisté hier à la séance du comité central qui travaille en parfaite harmonie. La S. F. O. comptant maintenant plus de 130 sections, le travail a

augmenté considérablement. Par acclamation l'assemblée remercie le comité central de son travail.

M. Botteron, président central, remercie M. Mathys au nom de son comité.

14. Nomination des membres vétérans. Cette nomination a eu lieu après le banquet.

Il est 12 h 15 quand le président central remercie les organisateurs de cette 36e assemblée des délégués de la S. F. O. et peut clore la journée officielle.

Tous les participants sont ensuite invités par la Ville de Berne à boire un excellent «Schaffiser». Cette gentille attention mérite des remerciements chaleureux.

Après le banquet, les nouveaux jubilaires se groupèrent, entourés de toute une escorte de vétérans, afin de recevoir les honneurs qu'ils méritent pour leur longue activité dans les orchestres suisses. En termes choisis et cordiaux, le président central M. Botteron remercia les nouveaux vétérans de tout ce qu'ils apportèrent, durant de longues années, à l'idéal commun.

La très bonne interprétation d'un concerto de Corelli pour hautbois et orchestre à cordes releva cette fête.

Etat des nouveaux vétérans de la S. F. O.:

Noms Sections d'ac	tivité	règlement
1. Mlle Alioth Maria, OV Arlesheim	43	1/2
2. Peterli Walter, OV Wil	39	1
3. Loeliger Ernst, OV Arlesheim	38	1/2
4. Stalder Joseph, OV Schüpfheim	37	1/2
5. Baß Georg, OV Balsthal	37	1/2
6. Hafner Karl, OV Balsthal	37	1
7. Zemp Josef, OV Schüpfheim	37	1
8. Savoye Willy, O. symph. St-Imier	37	1
9. Zemp Robert, OV Reußbühl	37	1
10. Lötscher Josef, OV Reußbühl	37	1
11. Luy Blanche, O. symph. St-Imier	37	1
12. Gerber Ernst, OV Konolfingen	3,6	1
13. Schmidlin Wilhelm, OV Schüpfheim	36	-1
14. Stalder Franz, OV Horgen	36	1
15. Imholz Franz, O. des KV Luzern	36	1
16. Krieg Marcel, Hausorch. Lützelflüh-Hasle-Rüegsau	36	1
17. Frau Wyß-Amrein Katharina, OV Triengen	36	1
18. Willimann Josef, OV Sursee	36	1
19. Sager Robert, OV Meggen	36	1
20. Brandenberg Josef, OV Baar	35	-1
21. Krieger Franz, OV Meggen	35	1
22. Dreher Ernst, OV Baar	35	1
23. Flügel Eugen, OV Kreuzlingen	35	1
24. Chiappori Hans, OV Meggen	35	1

		Années	Art. du
Non	Sections -	d'activité	règlement
25.	Frau Fürrer Margrit, Cäcilien-O. Zug	35	1
26.	Frau Müller-Brun Alice, OV Triengen	35	1
27.	Bäbi-Saner Josef, OV Triengen	35	1
28.	Bollier Hans, OV Triengen	35	1
29.	Hofmann Gottfried, Berner Musikkollegium	32	2
30.	Pfyffer Robert, O. symph. St-Imier	31	2
31.	Tanner Emil, OV Binningen	27	2
32.	Baumann August, OV Eintracht Zurzach	26	2

Soleure, le 20 mai 1956

Le Secrétaire central: L. Zihlmann

(Traduction: B. Liengme)

Ecole et Musique

Allocution de M. Robert Botteron, président central de la S. F. O., à l'occasion de l'Assemblée des délégués à Berne, le 29 avril 1956.

Le moment semble aujourd'hui venu au comité central de vouer quelque attention au problème Ecole et Musique. Cet instant paraît d'autant plus propice que nous avons l'honneur d'avoir aujourd'hui parmi nos hôtes une personnalité qui sera certainement prête à nous aider dans cette voie: Monsieur le Dr Virgile Moine, Directeur de l'instruction publique du canton de Berne et Vice-président de la conférence des directeurs de l'instruction publique de la Suisse.

Nous vivons dans un temps où le sport avec toutes ses manifestations semble être devenu, pour jeunes et vieux, un elixir de vie. Il semble d'autre part que l'intérêt que porte l'individu aux besoins de son âme par la culture de la musique et du chant perde de plus en plus d'importance. Preuve en est l'attrait que présentent les manifestations sportives suivies par des milliers de spectateurs et nos salles de concerts à peine revêtues.

Faisons la part des choses. Ce que le sport est au corps, la musique et le chant le sont pour l'âme. Tous deux contribuent à la formation de l'homme et de son caractère.

Depuis des années, par un effort constant, nous travaillons au développement de la bonne musique orchestrale en y vouant toute notre attention. Par le groupement de quelque 130 orchestres suisses et la solution apportée aux problèmes communs, nous avons obtenus de beaux résultats. Le plus gros problème qui se pose à presque toutes nos sections est toutefois celui de leur avenir et du recrutement de nouveaux éléments. Poser là un jalon, faire le point, tel est le but de notre intervention. Et ce but est simple: Intéresser les enfants des écoles à la musique orchestrale, car, plus âgé, si l'emballement pour le sport l'a conquis, le jeune homme ne s'intéressera plus à un instrument de musique.